



Compte Rendu – Réunion Mensuelle de Coordination :

Lieu : Bureau de ACTED à Bamako & Microsoft Teams

Date: 30 Mai 2024

Heure: 10h00 -12h00

Participants: DNDS, ACTED, ARDS-T, ACPED, ACTED, ACA-MALI, Help for Sahel, UNHCR, OIM et CARE International

Agenda de la Réunion:

1. Revue des points d'action
2. Situation Humanitaire : Réponse et Gaps
3. Post RRM
4. Principes Clés de la Protection Transversale
5. Résultats de la Revue de Performances de la Coordination
6. Divers

Points saillants de la réunion :

Par le mot d'ouverture, de présentation des partenaires et du contenu de la réunion, la coordination du Cluster Abris a fait une brève revue des points d'action aux participants. Parmi lesquels, il a été convenu de partager régulièrement, en temps opportun et de façon réciproque, l'information sur le positionnement des acteurs et la situation des gaps entre les acteurs du Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) et la coordination du Cluster Abris. Quant à la question relative aux formations prévues, le facilitateur a répondu que ces sessions seront dispensées au cours des mois de juillet et août de l'année en cours.

Au niveau du partage de l'analyse humanitaire des sites des déplacés, le Cluster a convenu sur la préparation de cartographies et visualisation de la situation humanitaire des déplacés urbains et leur partage aux partenaires du secteur abri sur une période mensuelle.

Au terme des mouvements de populations, la coordination a mis en évidence la croissance des tendances des personnes déplacées de force y compris les Réfugiés et Personnes Déplacées Internes et de l'amplitude de la gravité. Cette gravité serait attribuable à l'augmentation accrue des besoins en abris dans les sites de

Fakala, Minima, Diafarabé puis à Dire et l'insuffisance des ressources financières à pouvoir secourir les déplacés vulnérables subissant l'impact des aléas climatiques, l'indisponibilité et la rareté des abris.

Le cercle de Niafouké a aussi été fortement secoué par la situation sécuritaire entraînant des besoins humanitaires en abris et biens non alimentaires. En revanche, bien que la restriction de mouvements fût levée, cela n'a pas pu atténuer la dégradation des conditions des populations situées aux abords des rives du fleuve de Niafouké. De plus les capacités disponibles des acteurs ne peuvent pas couvrir ces besoins à Niafouké et Tonga, bien que la réponse ait été facilitée par les autorités, d'autres sont toujours d'actualité.

La coordination Post RRM a mené des actions dans les régions affectées par la crise sécuritaire, notamment Mopti, Tombouctou, Ménaka et Ségou. En revanche, il a été souligné qu'il n'y avait pas eu de positionnement des acteurs en vue de donner une réponse en abris aux besoins identifiés dans la commune de Ménaka.

Par ailleurs, la question d'accès humanitaire pose un vrai défi et a été perçue comme une préoccupation majeure lors de la réunion. Tant bien même que des gaps existent, les questions d'accessibilité et de dépressions topographiques dans les zones d'accueil des réfugiés et déplacés, concourent concomitamment aux retards dans la réponse en abris. Parmi ces localités assujetties à ces défis, les partenaires ont fait mention de Hombori, Kona, Segué, Niono et Sorowi.

En ce qui concerne la présentation sur la transversalité de la protection, l'animatrice a rappelé les principes directeurs de la pyramide de protection tout en insistant qu'elle doit être au cœur de l'action humanitaire et sert à orienter la prise de décisions stratégiques. A cet effet, les acteurs du Cluster Abris devront travailler de concert avec les communautés affectées durant tout le cycle de préparation jusqu'à la réponse de sorte que l'infrastructure ne soit pas perçue comme un produit mais un processus qui permet d'assurer un impact considérable pour leur vie et l'efficacité des interventions.

Recommandations :

- Mettre à jour les données et renforcer le niveau de visibilité des activités du Cluster (IMO) ;
- Renforcer le plaidoyer auprès des acteurs et des bailleurs pour la mobilisation des capacités existantes à l'échelle du pays ;
- Organiser une session de réunion d'information avec les partenaires financiers sur la priorisation du Cluster Abris en primant davantage la vulnérabilité sur le statut ;
- Partager la présentation du Cluster Protection sur les principes clés de la Protection Transversale ;
- Partager les zones non accessibles au Cluster National (Coordonnateurs de Mopti, Gao, Tombouctou et Ménaka) ;

- Faire le suivi régulier avec les acteurs RRM à Gao et Ménaka pour identifier les gaps non couverts ;
- Partager le rapport de la situation de Niafounké ;
- Voir et partager le contenu des informations qui échappent aux acteurs du Post RRM ;
- Rappeler aux acteurs la nécessité de renseigner les Matrices et faire une idée globale de la réponse ;
- Faire une note de plaidoyer à travers l'ICC pour la couverture de l'ensemble des besoins.